

CONV 813/03

CONTRIB 368

**ΔΙΑΒΙΒΑΣΤΙΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ**

---

της : Γραμματείας

προς τη : Συνέλευση

---

**Θέμα :** Εισήγηση της κας Pervenche Berès, της κας Maria Berger, του κ. Carlos Carnero Gonzales, της κας Elena Pacotti, αναπληρωματικών μελών της Συνέλευσης και του κ. Olivier Duhamel και της κας Ane van Lancker, τακτικών μελών.

**«Η Ευρώπη που θέλουμε: ουσιαστικές απαιτήσεις του νέου Φεντεραλισμού»**

---

Ο Γενικός Γραμματέας της Συνέλευσης έλαβε την επισυναπτόμενη εισήγηση της κας Pervenche Berès, της κας Maria Berger, του κ. Carlos Carnero Gonzales, της κας Elena Pacotti, αναπληρωματικών μελών της Συνέλευσης και του κ. Olivier Duhamel και της κας Ane van Lancker, τακτικών μελών.

## **L'Europe dont nous avons besoin**

### **Les exigences essentielles du nouveau fédéralisme**

La situation internationale critique et l'état de l'intégration européenne exigent que l'Union prenne ses responsabilités. La guerre en Irak et l'incapacité européenne à réagir à la crise démontrent que l'Union a besoin de franchir un nouveau pas en avant afin de jouer pleinement son rôle dans la construction d'un monde de paix, de prospérité et de justice sociale. Seule une Europe unie menant des politiques fortes et disposant d'instruments efficaces sera à même d'orienter la mondialisation en faveur des citoyens. Les standards minimum de protection sociale doivent être préservés des atteintes d'une concurrence de marché incontrôlée. L'Europe doit devenir un espace de liberté, sécurité et justice, contrôlé démocratiquement et gouverné efficacement. L'Europe, en tant que région économique la plus grande et la plus prospère du monde, a un rôle crucial dans le combat contre l'injustice entre pays riches et pays pauvres, et contre l'exclusion sociale en son sein. L'Europe et son modèle de coopération pacifique doit être un partenaire de premier plan en faveur du développement durable au niveau mondial. Nous exigeons dès lors les objectifs suivants pour l'avenir de notre Union européenne :

- 1) Un modèle social guidé par la justice sociale et l'inclusion ;
- 2) Une Europe compétitive militant pour le partage des richesses du développement économique ;
- 3) Une Europe qui met sa force économique et politique au service du développement durable et du règlement pacifique des conflits dans le monde ;

Ces objectifs peuvent être atteints si les instruments et compétences nécessaires sont ouverts à l'Union. A la Convention ces objectifs essentiels devront désormais être pris en compte. L'accomplissement d'une Union européenne sociale, démocratique et efficace est nécessaire. Nous devons réunir nos forces pour y parvenir. C'est pourquoi nous appelons les Conventionnels à s'assurer que les conditions suivantes sont réunies :

## *Une Europe sociale*

Le modèle social européen doit être une économie sociale de marché s'appuyant sur la protection sociale et des services publics développés. La Constitution européenne doit donc mentionner dès son premier chapitre l'établissement d'un espace de justice sociale, de cohésion économique sociale et territoriale, de plein emploi, de solidarité et de développement économique durable y compris dans sa dimension culturelle ainsi que de protection de sa diversité culturelle. L'UE se doit d'instaurer des standards minimums communs pour la protection sociale et la politique sociale.

La Constitution doit donc contenir une clause horizontale qui consacre une dimension sociale forte dans les politiques de l'Union. Des compétences claires (par exemple dans le domaine de la protection de la santé, des droits collectifs des travailleurs, ...) doivent permettre aux institutions de l'UE de développer une action spécifique au niveau européen y compris en matière d'harmonisation fiscale. Cela signifie également que la Charte des droits fondamentaux et son chapitre fort consacré aux droits sociaux soit intégrée à la Constitution européenne, de manière visible pour le citoyen. Afin de respecter son engagement de devenir l'espace économique et de la connaissance le plus compétitif au monde, il est impératif que la stratégie de Lisbonne soit ancrée dans la Constitution et que l'Union monétaire soit rééquilibrée par une réelle gouvernance économique et sociale. Celle-ci doit être basée sur une capacité d'initiative forte à l'échelle européenne, à commencer dans la zone euro. Par ailleurs, les services d'intérêt général doivent être protégés et rendus accessibles au moyen d'une loi cadre fondée sur la future Constitution européenne. Un impôt européen devrait être établi afin de renforcer les ressources propres de l'Union dans le but de lui fournir les moyens de conduire ses propres politiques. Le renforcement du dialogue social est également une étape importante vers le développement d'une Europe sociale. La Constitution européenne doit dès lors améliorer le rôle des partenaires sociaux dans les politiques économique, d'emploi et sociale.

## *Une Europe démocratique*

L'Union européenne ne peut fonctionner sans le soutien du peuple. L'Union doit devenir plus lisible pour se rapprocher de ses citoyens. Une démocratie parlementaire est le meilleur moyen d'assurer une gouvernance démocratique, transparente et efficace de l'Union européenne. La Constitution européenne doit refléter la double légitimité de l'UE – Union des citoyens et Union des Etats – en assurant la séparation des pouvoirs entre le Parlement, la Commission et le Conseil.

Une véritable réforme démocratique exige à tout le moins l'extension du pouvoir de codécision du Parlement européen à l'ensemble des questions législatives, y compris le budget de l'Union dans son intégralité. Le Parlement européen doit élire le président de la Commission européenne afin de soutenir le processus politique européen. La Constitution doit fournir une base institutionnelle pour le dialogue avec la société civile. La Commission européenne doit disposer d'un droit exhaustif d'initiative dans tout les domaines des politiques de l'Union. Les pouvoirs législatif et exécutif du Conseil doivent être clairement séparés, afin que la législation européenne soit adoptée en pleine transparence et à la majorité qualifiée. La Cour de Justice européenne devrait pouvoir bénéficier d'un contrôle judiciaire sur l'ensemble des politiques de l'Union européenne.

La Constitution doit être rédigée et adoptée démocratiquement. La Constitution, préparée par la Convention et validée par la conférence intergouvernementale, doit être approuvée par les citoyens européens et leurs représentants. Des référendums sur la Constitution pourraient être organisés le jour même des élections européennes en 2004. Les amendements à la future Constitution devront être décidés par une "convention".

### *Une Europe puissante à travers le monde*

Les développements récents montrent bien qu'un monde avec une seule hyperpuissance déséquilibre le système global. Une Europe forte et unie est nécessaire afin que reste possible le travail des organisations des Nations unies, et de restaurer leur autorité. L'Europe doit peser de tout son poids afin d'assurer à la communauté internationale le soin d'élaborer des procédures de régulation démocratiques, et de préserver la prééminence du droit sur la force. L'Europe doit user de toute son influence dans le but de réaliser une meilleure distribution des richesses dans le monde, des pratiques commerciales équitables, une coopération internationale, un développement durable y compris dans sa politique agricole et un mode pacifique de résolution de conflits. Pour remplir son rôle d'acteur à l'échelle planétaire, l'Union européenne a besoin d'une volonté politique forte et d'une réelle politique étrangère et de sécurité commune.

La Constitution européenne doit institutionnaliser un ministre européen des affaires étrangères, disposant des ressources logistiques et du soutien politique nécessaires pour mener une politique étrangère conforme à l'intérêt de l'Europe dans le monde. La méthode communautaire doit être appliquée à la politique étrangère et de sécurité commune, de façon à rendre le mécanisme de décision plus souple et plus efficace en le soumettant à la majorité qualifiée. Le Parlement européen doit être habilité à exercer un contrôle démocratique également dans le domaine de la politique étrangère de l'Union européenne. Le ministre européen des affaires étrangères, doté de sa *double casquette*, devra être responsable tant devant le Parlement européen que devant le Conseil. Une administration européenne en charge de la diplomatie devrait être instituée sur la base des structures existantes au sein de la Commission. Dans le domaine de la politique de défense commune, un conseil permanent des ministres de la défense devra être prévu pour coordonner la politique de ce secteur et superviser le déploiement d'une force de réaction rapide européenne. Une agence européenne de production et d'approvisionnement en armement devrait soutenir la politique de défense européenne ainsi coordonnée.

## *La coalition de progrès européen*

Nous sommes déterminés à atteindre ces objectifs si possible avec tous les Etats membres. Pour autant si cela est impossible certains pays doivent pouvoir avancer sans le consentement de tous. L'Union européenne a besoin d'un mécanisme qui permette à la « coalition de progrès européen » de se former entre les pays qui peuvent et veulent avancer. Dans une Union européenne de plus de 25 membres, nous ne pourrions pas éternellement attendre les Etats les plus hésitants. Cette coalition de progrès européen a vocation à être ouverte à tout Etat qui voudrait prendre le train en marche.

Si ces éléments essentiels sont intégrés dans la Constitution européenne, l'Union européenne du 21<sup>ème</sup> siècle aura réalisé nos attentes, s'agissant d'une entité démocratique et sociale forte. La Convention offre une opportunité unique pour la naissance de cette Europe citoyenne et forte dans le monde. Ce rendez-vous ne doit pas être manqué !

## Rédacteurs du Groupe Spinelli

Pervenche Berès  
Maria Berger  
Max van den Berg  
Carlos Carnero Gonzales  
Paolo Casaca  
Olivier Duhamel  
Jo Leinen  
Pasqualina Napoletano  
Raimon Obiols i Germa  
Elena Paciotti  
Jacques Poos  
Michel Rocard  
Bruno Trentin  
Anne Van Lancker

## Liste des signataires

Alexandros Baltas  
Enrique Baron Crespo  
Roger Briesch  
Udo Bullman  
Ieke van den Burg  
Marie-Arlette Carlotti  
Alejandro Cercas  
Carmen Cerdeira Morterero  
Ozan Ceyhun  
Juan Colom i Naval  
Dorette Corbey  
Danielle Darras  
Harlem Desir  
Véronique De Keyser  
Barbara Dürkhop Dürkhop  
Jean-Claude Fruteau  
Emilio Gabaglio  
Georges Garot  
Evelyne Gebhardt  
Fiorella Ghilardotti  
Marie-Hélène Gillig  
Robert Goebbels  
Willy Görlach  
Lissy Gröner  
Catherine Guy-quint  
Adeline Hazan  
Franc Horvat  
Renzo Imbeni

Karin Jöns  
Karin Junker  
Georgios Katiforis  
Margot Kessler  
Heinz Kindermann  
Wolfgang Kreissl-Dörfler  
Wilfried Kuckelkorn  
Catherine Lalumière  
Rolf Linkhor  
Luis Marinho  
Miguel Angel Martinez  
Emilio Menendez del Valle  
Jürgen Meyer  
Willi Piecyk  
Bernard Poignant  
Christa Prets  
Christa Randzio-Plath  
Proinssias de Rossa  
Martine Roure  
Willy Rothley  
Jannis Sakellariou  
Gilles Savary  
Adrian Severin  
Maria Sornosa Martinez  
Joke Swiebel  
Gianni Vattimo  
Ralf Walter  
François Zimeray  
Olga Zrihen